

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CHAMPAGNY EN VANOISE (Savoie)
SÉANCE DU 23 JUILLET 2026**

N° 2026 082

L'An Deux mille vingt-six, le 23 Juillet à 18H00, le Conseil Municipal de la Commune de 73350 -CHAMPAGNY EN VANOISE, légalement convoqué le 13 Juillet 2026, sous la Présidence de Madame Florence MARMONIER, Maire

Présents : Florence MARMONIER, Perrine AUFRERE, Alexandre DUNAND, Ludovic DEVERGNES, Jean-Max DESCHAMPS-BERGER, Thierry RUFFIER LANCHE, Delphine PEPEY, Marion DRAPERI, Floriane PARISSE, Amaury BURDET, Françoise VILLARD, Vincent RUFFIER DES AIMES

Absents : Julie PERRIN (pouvoir donné à Perrine AUFRERE), Valérie TRAVERS (pouvoir donné à Florence MARMONIER), Jean DE BELOT.

Nombre de membres :

En exercice :	15
Présents:	12
Suffrages exprimés :	14
Votes pour :	14
Votes contre :	00
Abstentions :	00

Objet : 2026 082 - Décision modificative n°1 du budget principal

Des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant, jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent.

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice 2026, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits sur différents chapitres du budget principal, les crédits supplémentaires devant être couverts soit par des recettes nouvelles, soit par une réduction des crédits disponibles sur d'autres comptes.

Il est proposé la modification budgétaire suivante:

	DÉPENSES		RECETTES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
615221 - entretien de bâtiments publics		24 000€		
613 - locations		26 000€		
023 - Virement à la section d'investissement		30 000€		
70878 - remboursements par des tiers				35 000€
73123 - taxe addit./droits mutation			50 000	

75813 - redevances versées par les fermiers et concessionnaires				95 000€
TOTAL FONCTIONNEMENT	0.00€	80 000€	50 000€	130 000€
INVESTISSEMENT				
2111/041 terrains nus		14 000€		
212/041 agencements et aménagements de terrains		116 000€		
21538/041 autres réseaux		60 000€		
2181 installations générales, agencements		30 000€		
2135/041 installations générales, agencements				173 000€
231/041 Immobilisations corporelles en cours				17 000€
021 - Virement de la section de fonctionnement				30 000€
TOTAL INVESTISSEMENT		220 000€		220 000€

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;
- Vu la délibération n°2026-054 approuvant le budget primitif de la commune pour l'exercice 2026 ;
- Considérant la nécessité de procéder aux modifications budgétaires pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables du budget communal ;

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil municipal

- APPROUVE la décision modificative n°1 du budget principal telle que présentée ci-dessus

« Certifié exécutoire, dûment habilité aux présentes
Conformément à la Loi du 02 Mars 1982 »

Le Maire
Florence MARMONIER



Le Secrétaire de séance
Thierry RUFFIER LANCHE